

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Remise à niveau

NEVERS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 28/03/2023 au 30/03/2023

Plusieurs sessions possibles dans l'année.

Inscriptions du 21/11/2022 au 13/03/2023

Hors délai d'inscription : nous consulter, ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant.

- Session 2 : Du 27/11/2023 au 29/11/2023

Plusieurs sessions possibles dans l'année.

Inscriptions du 21/11/2022 au 13/11/2023

Hors délai d'inscription : nous consulter, ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant.

>> Durées

- Durée indicative : 3 Jour(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

>> Effectif

De 5 à 12

Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 315.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

>> Votre interlocuteur

Laurence BARBIER

Assistante de direction - Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 37

laurence.barbier@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

>> OBJECTIF(S)

Réactualiser ses connaissances pour exercer la fonction du SSIAP 1 (Agents de service de sécurité incendie SSIAP 1, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie durant les 36 derniers mois).

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique

Être titulaire du SSIAP 1 initial ou avoir validé son précédent recyclage depuis plus de 3 ans?;

Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (moins de 2 ans) SST, PSE 1 ;

Fournir un certificat médical de moins de 3 mois.

>> CONTENU

- Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement.

- Évolution de la réglementation en matière de prévention.

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours.

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie, mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

- Fonctionnement d'un poste de sécurité.

- Conduite d'une ronde de sécurité.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après visite médicale

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 (Sans niveau spécifique)

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques,

l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SSIAP 1, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs Professionnels d'Adultes spécialisés

Tél. : 03 86 59 74 59
greta58.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19580050300037
N° d'activité : 2658P000958
www.bourgogne-greta.fr